

Rapport financier semestriel

—
2025



 **transgene**

1.



SOMMAIRE

- 1.** ■ **Information financière semestrielle 2025** P. 3

- 2.** ■ **Rapport semestriel d'activité** P.26

- 3.** ■ **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025** P.32

- 4.** ■ **Attestation du responsable de l'information** P.33

Information financière semestrielle 2025

■ BILAN CONSOLIDÉ, IFRS (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	NOTE	30/06/2025	31/12/2024
ACTIF COURANT			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	16 772	16 670
Autres actifs financiers courants	2	-	-
Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants	2	16 772	16 670
Créances clients	3	931	1 186
Autres actifs courants	4	4 009	2 812
Actifs détenus et destinés à la vente		-	-
TOTAL ACTIF COURANT		21 712	20 668
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations corporelles	5	13 853	14 293
Immobilisations incorporelles	6	55	62
Actifs financiers non courants	7	954	931
Autres actifs non courants	8	4 413	6 220
TOTAL ACTIF NON COURANT		19 275	21 506
TOTAL ACTIF		40 987	42 174
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF COURANT			
Fournisseurs	22	6 665	9 500
Passifs financiers courants	9.1	29 307	181
Provisions pour risques et charges courantes	10	250	726
Autres passifs courants	11	3 943	3 577
TOTAL PASSIF COURANT		40 165	13 984
PASSIF NON COURANT			
Passifs financiers non courants	9.2	1 758	10 215
Provisions pour risques et charges non courantes	10	-	-
Avantages au personnel	12	2 668	2 771
Autres passifs non courants	11	-	-
TOTAL PASSIF NON COURANT		4 426	12 986
TOTAL PASSIF		44 591	26 970
CAPITAUX PROPRES			
Capital	13	39 821	66 147
Prime d'émission et réserves		15 264	89 234
Report à nouveau		(38 989)	(105 760)
Résultat de la période		(19 295)	(33 971)
Autres éléments du résultat global		(405)	(446)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ		(3 604)	15 204
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		40 987	42 174

■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, IFRS

(en milliers d'euros, sauf pour les données par action)

	NOTE	30/06/2025	30/06/2024
Crédit d'Impôt Recherche	14	4 365	3 207
Autres produits	14	214	150
PRODUITS OPÉRATIONNELS	14	4 579	3 357
Dépenses de recherche et développement	15.1	(17 910)	(15 423)
Frais généraux	15.2	(3 783)	(4 558)
Autres charges	15.3	54	129
CHARGES OPÉRATIONNELLES		(21 639)	(19 852)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(17 060)	(16 495)
Produits financiers (charges), nets	16	(2 235)	10
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		(19 295)	(16 485)
Charge d'impôt sur le résultat		-	-
RÉSULTAT NET		(19 295)	(16 485)
Résultat net par action (€) - de base	13.2	(0,15)	(0,16)
Résultat net par action (€) - dilué	13.2	(0,15)	(0,16)

■ ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL, IFRS (EN MILLIERS D'EUROS)

	30/06/2025	30/06/2024
RÉSULTAT NET	(19 295)	(16 485)
Gains / (pertes) de change	(3)	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT	-	-
Écarts actuariels sur provision IDR	43	100
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT, NETS D'IMPÔTS	43	100
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	40	100
RÉSULTAT NET GLOBAL	(19 255)	(16 385)
Dont, part revenant à la société mère	(19 255)	(16 385)
Dont, intérêts minoritaires	-	-

■ TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE, IFRS (EN MILLIERS D'EUROS)

	NOTE	30/06/2025	30/06/2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ			
Résultat net		(19 295)	(16 485)
Annulation du résultat financier		2 235	(10)
ÉLIMINATION DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES			
Provisions		(536)	185
Amortissements	5.6	666	607
Paiements en actions		416	188
Autres		-	(153)
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES / (ABSORBÉE PAR LES) OPÉRATIONS AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS		(16 514)	(15 669)
VARIATION DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION			
Créances courantes et charges constatées d'avance		(399)	(702)
Crédit d'Impôt Recherche	14	1 818	(3 233)
Autres actifs courants	4	(237)	(650)
Fournisseurs		(2 894)	2 367
Produits constatés d'avance	11	406	(11)
Autres passifs courants	11	(126)	(636)
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES / (ABSORBÉE PAR LES) ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		(17 946)	(18 534)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations corporelles	5	(279)	(2 004)
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations incorporelles	6	-	(9)
Cessions d'autres actifs financiers	2	-	-
Autres (acquisitions) / cessions	7	(314)	567
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES / (ABSORBÉE PAR LES) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(593)	(1 446)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produits / (charges) d'intérêt		(239)	401
Avance en compte courant	9.2	20 300	20 000
Intérêts avance en compte courant	9.1	-	-
Locations financières et variation des obligations locatives	9.1	(17)	(1 167)
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES / (ABSORBÉE PAR LES) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		20 044	19 234
Écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(1 402)	400
AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		102	(346)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		16 670	15 666
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		16 772	15 320
Investissements dans les autres actifs financiers courants		-	-
TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS		16 772	15 320

■ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, IFRS (EN MILLIERS D'EUROS OU EN NOMBRE D'ACTIONS)

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL						
AU 31 DÉCEMBRE 2024	132 293 932	66 147	88 711	522	(105 760)	(446)	(33 971)	15 203
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital		(26 458)	(74 037)	(248)	100 742			-
Distribution d'actions gratuites	441 148	132	(245)	113	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	416	-	-	-	-	416
Contrat de liquidité	-	-	-	32	-	(3)	-	29
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(33 971)	-	33 971	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(19 295)	(19 295)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels sur provision IDR	-	-	-	-	-	43	-	43
AU 30 JUIN 2025	132 735 080	39 821	14 845	419	(38 989)	(406)	(19 295)	(3 605)

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL						
AU 31 DÉCEMBRE 2023	100 852 742	50 426	71 156	432	(83 433)	(642)	(22 328)	15 612
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution d'actions gratuites	542 314	271	291	(562)	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	(509)	697	-	-	-	188
Contrat de liquidité	-	-	-	(31)	-	-	-	(31)
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(22 328)	-	22 328	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(16 485)	(16 485)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels sur provision IDR	-	-	-	-	-	100	-	100
AU 30 JUIN 2024	101 395 056	50 698	70 938	536	(105 760)	(542)	(16 385)	(616)



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

■ PRÉAMBULE

Les comptes consolidés semestriels résumés de Transgene (la « Société ») au 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 16 septembre 2025.

L'information financière semestrielle comprend :

- Le bilan et l'état du résultat global (dont le compte de résultat) ;
- Le tableau des flux de trésorerie ;
- Le tableau de variation de la situation nette ; et
- Les notes annexes résumées.

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES

■ RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés semestriels résumés de la Société au 30 juin 2025 ont été établis en conformité avec la norme IAS34 « information financière intermédiaire » - norme du référentiel IFRS telle qu'adoptée dans l'Union européenne. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui figurent dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 10 avril 2025. Dans certains cas, ces règles ont été adaptées aux spécificités des comptes intermédiaires, en conformité avec la norme IAS 34.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2025. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne. La Société n'a pas appliqué par anticipation les principes comptables, interprétations et amendements publiés, mais non encore effectifs. Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 sont présentés ci-après :

- l'amendement IAS 21, Absence de convertibilité des devises, adopté par l'IASB le 15 août 2023, et adoption en cours par l'UE.

Ces amendements sont non applicables ou n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2025.

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours, sont les suivants :

- modification IFRS 9 et IFRS 7, Classification et évaluation des instruments financiers, (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2026) ;
- modification IFRS 9 et IFRS 7, Contrats liés à l'électricité dépendante de la nature (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2026) ;
- modification IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7, Amélioration annuelles des normes IFRS (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2026) ;
- IFRS 18, Présentation des états financiers et informations à fournir (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2027) ;
- IFRS 19, Filiales sans obligation d'information publique (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2027).



Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements IFRS 7, 9 et 19 aient un impact significatif sur ses comptes consolidés. Le Groupe est en cours d'analyse de la norme IFRS 18.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

1.1 ■ BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés ont été établis selon les principes généraux IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation et importance relative.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu, la Société estimant être en mesure de faire face à ses besoins de trésorerie sur une période de plus d'un an après la date d'arrêté des présents comptes sur la base, notamment de la convention d'avance en compte courant conclue avec TSGH en septembre 2023 telle qu'amendée le 27 mars 2024 puis le 27 mars 2025, d'un montant total de 48 millions d'euros, y compris intérêts capitalisés dont 28,8 millions d'euros utilisés au 30 juin 2025, et de l'engagement de soutien de sa société mère TSGH, attestant son intention d'accompagner la Société dans la poursuite de ses activités et lui fournir, si nécessaire, l'appui financier requis pour honorer ses engagements jusqu'à fin décembre 2026.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la Direction de Transgene a procédé à des estimations et a fait des hypothèses, qui peuvent avoir une incidence sur les éléments d'actif et de passif et sur les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. Les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et hypothèses pouvant impacter les comptes de la Société concernent la valorisation des avances remboursables sur le programme ADNA.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros, ce qui peut induire des écarts apparents d'arrondis qui n'en sont pas dans les faits.

1.2 ■ PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Transgene, ceux de Transgene Inc. et de Transgene UK Ltd., filiales détenues à 100 % et dont les sièges sociaux se trouvent respectivement à Waltham, Massachusetts (États-Unis) et Londres (Grande-Bretagne).

1.3 ■ PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction : dépenses de recherche et développement et frais généraux (Note 14 et Note 15).

NOTE
2**TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS**

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Trésorerie	16 763	16 662
Équivalents de trésorerie	9	8
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	16 772	16 670
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	-	-
TOTAL TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	16 772	16 670

Les équivalents de trésorerie sont constitués d'un compte à terme.

NOTE
3**CRÉANCES CLIENTS**

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Total, brut	931	1 186
Provision pour dépréciation	-	-
TOTAL CRÉANCES CLIENTS, NETTES	931	1 186

Au 30 juin 2025, les principales créances clients concernent les créances sur nos partenaires de codéveloppement (dont leur quote-part sur des coûts provisionnés par la Société) : NEC pour 580 milliers d'euros et BiolInvent pour 342 milliers d'euros.

NOTE
4**AUTRES ACTIFS COURANTS**

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Retenue de garantie du CIR préfinancé	314	323
État - TVA récupérable et créances d'impôt	779	1 150
Acomptes et avoirs à recevoir	517	70
Personnel et organismes sociaux	554	83
Subventions à recevoir	36	17
Charges constatées d'avance, part courante	1 666	1 016
Autres créances, part courante	143	153
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	4 009	2 812

Les charges constatées d'avance, part courante, sont principalement liées aux paiements d'acompte concernant des analyses sur des études en cours et des abonnements de charges courants jusqu'à la fin de l'année.

Au 30 juin 2025, la créance envers l'État est principalement constituée de crédits de TVA pour un montant total de 636 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2024	Augmentation	Transfert	Diminution	30/06/2025
VALEUR COMPTABLE BRUTE					
Terrain	1 848	-	-	-	1 848
Constructions et agencements	19 423	34	-	(4)	19 453
Droits d'utilisation :	894	-	(894)	-	-
• Équipements de laboratoire	894	-	(894)	-	-
Équipements de laboratoire	14 166	45	894	(9)	15 096
Matériels de bureau et équipements informatiques	1 781	14	-	(51)	1 745
Immobilisations en cours	83	169	-	(44)	208
TOTAL VALEUR BRUTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 195	262	-	(108)	38 350
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
Constructions et agencements	(13 583)	(313)	-	4	(13 892)
Droits d'utilisation :	(868)	(16)	884	-	-
• Équipements de laboratoire	(868)	(16)	884	-	-
Équipements de laboratoire	(7 864)	(334)	(884)	44	(9 038)
Matériels de bureau et équipements informatiques	(1 587)	(30)	-	50	(1 567)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(23 902)	(693)	-	98	(24 497)
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 293	(431)	-	(10)	13 853

La variation des immobilisations sur la période est non significative et ne fait pas l'objet de commentaire particulier.

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de recherche et développement	681	578
Frais généraux	12	13
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	693	591

NOTE
6

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2024	Augmentation	Diminution	30/06/2025
VALEUR COMPTABLE BRUTE				
Immobilisations incorporelles	3 171	-	-	3171
Immobilisations incorporelles en cours	31	-	-	31
TOTAL VALEUR BRUTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 202	-	-	3 202
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Immobilisations incorporelles	(3 140)	(7)	-	(3 147)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(3 140)	(7)	-	(3 147)
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62	(7)	-	55

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de recherche et développement	7	13
Frais généraux	-	4
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7	17

NOTE
7

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2024	Acquisition	Variation de juste valeur par compte de résultat	Diminution	30/06/2025
JUSTE VALEUR					
Titres de participation non consolidés et sans influence notable	210	-	-	-	210
■ Vaxxel SAS	210	-	-	-	210
Autres actifs financiers	721	340	-	(317)	744
JUSTE VALEUR	931	340	-	(317)	954

La valeur des titres de la société Vaxxel SAS est inchangée au 30 juin 2025. La Société détient 7 % de la société Vaxxel SAS.

L'augmentation des autres actifs financiers provient principalement de la comptabilisation de la retenue de garantie prise sur le financement bancaire du CIR 2024 pour 309 milliers d'euros.

La diminution s'explique notamment par la comptabilisation en actif financier courant de la retenue de garantie du CIR 2022 à hauteur de 314 milliers d'euros.

NOTE
8

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Crédit d'Impôt Recherche, part non courante	4 365	6 174
Charges constatées d'avance, part non courante	48	46
Autres actifs non courants	-	-
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS	4 413	6 220

■ CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

Au 30 juin 2025, la Société dispose d'une créance de 4 365 milliers d'euros au titre du CIR 2025.

Cette créance peut être utilisée en règlement de l'impôt sur les sociétés. En l'absence de résultat imposable, cette créance est remboursée après 3 ans par l'administration fiscale française.

NOTE
9

PASSIFS FINANCIERS

Le tableau suivant distingue les passifs financiers selon leur maturité :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Passifs financiers, part courante	29 307	181
Passifs financiers, part non courante	1 759	10 215
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	31 066	10 396

Passifs financiers, part courante

Au 30 juin 2025, les principaux passifs financiers concernent l'avance en compte courant accordée à la Société par TSGH. Le 20 septembre 2023, la Société a signé une convention d'avance en compte courant avec TSGH pour un montant de 36 millions d'euros, porté à 66 millions d'euros, y compris intérêts capitalisés, par un amendement signé le 27 mars 2024. Le 30 juillet 2024, TSGH a souscrit à une augmentation de capital de Transgene pour un montant de 33 millions d'euros par compensation de la dette de compte courant. Le 27 mars 2025 un second avenant a été signé pour augmenter le montant de l'avance en compte courant de 15 millions d'euros la portant ainsi à 48 millions d'euros. La durée de cette convention initialement prévue pour 24 mois a été prolongée jusqu'au 30 avril 2026. La Société a la capacité d'utiliser ce financement en fonction de ses besoins de trésorerie. TSGH pourra utiliser les sommes avancées pour libérer en tout ou partie la souscription à une augmentation de capital de Transgene. Cette avance en compte courant est rémunérée sur la base de la moyenne mensuelle du taux de Euribor 3 mois augmenté de 1 % l'an, dans la limite du taux maximum fiscalement déductible.

Au 30 juin 2025, la Société a utilisé 28 809 milliers d'euros de l'avance en compte courant et a comptabilisé 498 milliers d'euros d'intérêts courus.

Passifs financiers, part non courante

Les avances remboursables ont été reçues de Bpifrance dans le cadre des programmes subventionnés ADNA et NEOVIVA. Au 30 juin 2025, la dette ADNA est nulle et la dette NEOVIVA s'élève à 1 758 milliers d'euros.

9.1 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART COURANTE

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Passif de location mobilière	-	17
Avance en compte courant	28 809	-
Intérêts sur avance en compte courant	498	164
TOTAL PASSIFS FINANCIERS - PART COURANTE	29 307	181

Le 10 février 2025, Transgene a levé l'option de l'équipement financé en location financière soldant le passif de location mobilière.

■ AVANCE EN COMPTE COURANT

Au 30 juin 2025, la Société a utilisé 28 809 milliers d'euros de l'avance en compte courant (hors intérêts). La date d'échéance de la convention d'avance en compte courant est fixée au 30 avril 2026.

9.2 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART NON COURANTE

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Avances conditionnées	1 758	1 706
Avance en compte courant	-	8 509
TOTAL PASSIFS FINANCIERS - PART NON COURANTE	1 758	10 215

■ AVANCES CONDITIONNÉES

■ ADNA

Au 30 juin 2025, les avances conditionnées concernent les avances remboursables perçues au titre du programme ADNA, qui bénéficiait d'un financement public de Bpifrance pour le développement des produits TG4010 et TG4001. Ce programme s'est achevé au 31 décembre 2016. Transgene a encaissé un montant total de 15 942 milliers d'euros d'avances remboursables sur ce programme.

Au 30 juin 2025, la valeur de la dette des avances remboursables figurant au bilan la Société est nulle. La Société revalorise à chaque clôture sa dette d'avances remboursables dans le cadre du programme ADNA, en fonction des flux actualisés des remboursements attendus. Le taux d'intérêt effectif déterminé lors de la mise en place de l'avance remboursable est de 7,5 %.

Le remboursement de ces avances est conditionné à l'atteinte d'un certain seuil de revenus avec le produit TG4001 et se fera par montant fixe et prédéterminé durant les cinq années suivantes, puis proportionnellement aux revenus de ce produit jusqu'à l'atteinte d'un plafond de remboursement ou en 2035. Les flux futurs de remboursement attendus sont donc estimés sur la base d'une évaluation des revenus futurs directs et indirects associés au produit TG4001 au cours de son développement. Les autres hypothèses prises en compte par la Direction dans l'évaluation de la dette d'avances remboursables concernent notamment :

- le planning de développement et commercialisation du produit ;
- la probabilité de succès des phases cliniques ;
- le marché ciblé, le taux de pénétration et le prix de traitement ;
- le calendrier et les modalités financières d'un partenariat de développement et commercialisation (paiement à la signature, paiement en fonction de jalons d'avancement, royalties).

Au 30 juin 2025, la Société considère que les hypothèses retenues au 31 décembre 2024 n'ont pas évolué et demeurent adaptées.

■ NEOVIVA

Dans le cadre du programme NEOVIVA, signé en mars 2019, Transgene pourrait percevoir jusqu'à 2 372 milliers d'euros d'avances remboursables.

Au 30 juin 2025, la Société a perçu 2 015 milliers d'euros d'avances remboursables. La juste valeur de cette dette est évaluée à 1 758 milliers d'euros et le taux d'intérêt effectif utilisé est de 7,5 %.

NOTE 10

PROVISIONS

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2024	DOTATIONS	REPORT À NOUVEAU	REPRISES (SANS OBJET)	UTILISATION DE LA PROVISION	30/06/2025
Provision pour risques	-	-	-	-	-	-
Provision pour charges	726	88	-	(11)	(553)	250
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES COURANTES	726	88	-	(11)	(553)	250

Au 31 décembre 2024, les provisions pour charges incluaient le solde d'une provision constituée à la suite de la décision de la Société de mettre un terme à ses activités dans les maladies infectieuses, entraînant la fermeture de son site de Lyon.

Au cours de l'exercice 2025, cette provision a été reprise à hauteur de 258 milliers d'euros. Les autres reprises de provisions enregistrées sur la période concernent principalement des indemnités liées à des départs de salariés intervenus en 2025.

NOTE 11

AUTRES PASSIFS

■ AUTRES PASSIFS COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Dettes fiscales et sociales	3 494	3 533
Produits constatés d'avance	448	43
Dont :		
• Accord de collaboration	448	-
• Subventions	-	-
• Autres	-	43
Autres passifs à court terme	1	1
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	3 943	3 577

L'augmentation des autres passifs courants s'explique principalement par le démarrage, en 2025, de la refacturation, dont une partie d'avance, relative à la Phase II du programme TG4050 dans le cadre de l'accord de collaboration avec NEC.

1

INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2025



■ AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Dettes fiscales et sociales	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Dont :		
• Revenus de collaborations et de licence	-	-
• Subventions	-	-
• Autres	-	-
Autres passifs à long terme	-	-
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	-	-

AVANTAGES AU PERSONNEL

■ PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, Transgene participe au financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Transgene participe par ailleurs au financement des retraites de certains salariés en France en versant des cotisations, également basées sur les salaires, à des organismes privés de retraites complémentaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite, déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les bénéficiaires de l'indemnité sont transférés uniquement aux salariés présents chez Transgene au moment du départ en retraite. Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements de retraite sont les suivantes :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,40 %	3,30 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %
Conditions de départ à la retraite (départ volontaire) :		
• cadres	65 ans	65 ans
• non-cadres	63 ans	63 ans
TOTAL PROVISIONS ENGAGEMENTS DE RETRAITE	2 668	2 771

CAPITAUX PROPRES

13.1 ■ CAPITAL

Au 30 juin 2025, le nombre d'actions en circulation de Transgene s'élève à 132 735 080, représentant un capital social de 39 820 524 euros.

L'Assemblée générale du 15 mai 2025 a approuvé une réduction de capital social de 26 458 786,40 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 0,50 euro à 0,30 euro.

Au premier semestre 2025, une attribution définitive d'actions gratuites a été réalisée pour 441 148 actions nouvelles et le Conseil d'administration a attribué 1 801 941 nouvelles actions gratuites, conformément à un calendrier d'acquisition sur 3 ans.

13.2 ■ RÉSULTAT NET PAR ACTION

Une réconciliation entre les résultats par action avant et après dilution est présentée ci-dessous. Le nombre de titres est calculé sur une base *pro rata temporis*.

	30/06/2025	30/06/2024
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION		
Résultat net disponible (en milliers d'euros)	(19 295)	(16 485)
Nombre moyen d'actions en circulation	132 512 693	100 956 747
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN EUROS)	(0,15)	(0,16)
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	(0,15)	(0,16)

Au 30 juin 2025, il existait une dilution potentielle d'un total de 2 669 148 actions gratuites en cours d'acquisition.

13.3 ■ PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Une attribution de 1 256 487 actions gratuites aux salariés et membres du Comité de direction a eu lieu à la fin du premier semestre 2025 ainsi qu'une attribution de 545 454 actions gratuites au Président-Directeur général. Une partie de ces actions est soumise à des conditions de performance collective pour l'ensemble des bénéficiaires.

Au premier semestre 2025, une attribution définitive d'actions gratuites a été réalisée pour 441 148 actions nouvelles.

Le total des actions gratuites en cours d'acquisitions se décompose comme suit :

	PLAN 2024-2026 TRANCHES 2 ET 3	PLAN 2025-2027 TRANCHES 1 À 3
Président-Directeur général	324 859	545 454
Membres du Comité de direction et salariés	542 348	1 256 487
TOTAL	867 207	1 801 941

Il en résulte qu'au 30 juin 2025, 2 669 148 actions gratuites sont en cours d'acquisition.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 416 milliers d'euros au premier semestre 2025, hors contribution URSSAF, contre une charge de 188 milliers d'euros au premier semestre 2024.

NOTE 14

PRODUITS OPÉRATIONNELS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Revenus de collaboration de recherche et développement	96	23
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	96	23
Crédit d'Impôt Recherche	4 365	3 207
Autres produits	118	127
TOTAL DES AUTRES PRODUITS	4 483	3 334
TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS	4 579	3 357

Le Crédit d'Impôt Recherche calculé au titre du premier semestre 2025 s'est élevé à 4 365 milliers d'euros contre 3 207 milliers d'euros en 2024. Cette variation s'explique par l'augmentation des coûts externes liés à TG4050, notamment dans le cadre de l'essai de Phase II.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

15.1 ■ DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de personnel	6 711	5 918
Paievements en actions	162	81
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	411	589
Dépenses externes sur projets cliniques	4 020	3 823
Dépenses externes sur autres projets	2 388	1 188
Dépenses de fonctionnement	3 566	3 235
Amortissements et provisions	652	589
TOTAL DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	17 910	15 423

L'augmentation des charges de personnel au 30 juin 2025 s'explique principalement l'arrivée de nouveaux salariés, ainsi que par le versement d'indemnités liées à plusieurs départs intervenus au cours du premier semestre.

L'augmentation des dépenses externes sur autres projets s'explique par le développement de procédés visant à optimiser la fabrication des traitements individualisés.

15.2 ■ FRAIS GÉNÉRAUX

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de personnel	1 797	2 090
Paievements en actions	254	53
Honoraires et frais de gestion	1 287	1 028
Autres frais généraux	431	1 370
Amortissements et provisions	13	17
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX	3 783	4 558

La diminution des autres frais généraux s'explique principalement par des coûts ponctuels au 30 juin 2024.

15.3 ■ AUTRES CHARGES

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Valeur nette comptable des cessions d'immobilisations	-	-
Autres charges	(54)	(129)
TOTAL AUTRES CHARGES	(54)	(129)

NOTE
16

RÉSULTAT FINANCIER

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Revenus des placements financiers	223	311
Coût de l'endettement	(920)	(542)
COÛTS DES EMPRUNTS NETS DES PLACEMENTS	(698)	(231)
Produits / (charges) financiers divers	(139)	(158)
Gains / (pertes) de change	(1 399)	399
AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS	(1 537)	241
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	(2 235)	10

Le coût de l'endettement financier correspond principalement aux intérêts liés aux tirages effectués sur l'avance en compte courant, pour un montant de 334 milliers d'euros ainsi qu'aux intérêts bancaires relatifs au préfinancement du Crédit d'Impôt Recherche 2024, pour un montant de 586 milliers d'euros.

L'augmentation des pertes de change au 30 juin 2025 s'explique principalement par la dépréciation du dollar américain depuis le début de l'exercice, entraînant un effet défavorable lors de la conversion en euros du solde du compte bancaire libellé en USD.

NOTE
17

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

17.1 ■ IMPÔT COURANT

La Société étant déficitaire, sa charge d'impôt courant est nulle. Les filiales américaine et anglaise n'ont reconnu aucun produit ou charge d'impôt courant en 2024 et 2025.

17.2 ■ IMPÔT DIFFÉRÉ

Les actifs nets d'impôt différé sont nuls au 30 juin 2025, en raison de la non-reconnaissance des impôts différés actifs liée à l'incertitude de résultats taxables dans les trois prochaines années.

PERSONNEL

18.1 ■ EFFECTIFS

Les effectifs inscrits de la Société s'élevaient à 167 salariés au 30 juin 2025.

AU 30 JUIN 2025	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres	46	78	124
Non-cadres	18	25	43
TOTAL EFFECTIFS	64	103	167*

*Dont 147 CDI

La Société comptait 165 salariés au 31 décembre 2024

18.2 ■ DÉPENSES DE PERSONNEL

Les charges de personnel comprises dans le résultat de la Société (masse salariale, taxes, charges des retraites, frais annexes) sont réparties ainsi :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de recherche et développement	6 699	5 918
Frais généraux	1 797	2 090
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	8 496	8 008

La charge relative aux paiements en actions s'est élevée à 416 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre 188 milliers d'euros au 30 juin 2024 :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de recherche et développement	162	130
Frais généraux	254	58
TOTAL PAIEMENTS EN ACTIONS	416	188

ENTREPRISES LIÉES

Au 30 juin 2025, Transgene était détenue à 69 % par TSGH, société holding financière, elle-même détenue à 100 % par la société Institut Mérieux, détenue à 90 % par la Compagnie Mérieux Alliance.

Le 20 septembre 2023, Transgene a signé une convention d'avance en compte courant avec TSGH pour un montant maximum de 36 millions d'euros, porté à 66 millions d'euros le 27 mars 2024. Le 30 juillet 2024, TSGH a souscrit à une augmentation de capital de Transgene pour un montant de 33 millions d'euros par compensation de la dette de compte courant. Le 27 mars 2025 un second avenant a été signé pour augmenter le montant de l'avance en compte courant de 15 millions d'euros la portant ainsi à 48 millions d'euros.

Au 30 juin 2025, la Société a tiré 28 809 milliers d'euros de cette avance et a constaté des intérêts pour un montant de 498 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte de ces éléments de trésorerie.

AU 30/06/2025 (EN MILLIERS D'EUROS)	CRÉANCES	DETTES
bioMérieux, UK Ltd	-	4
bioMérieux SA	-	-
Institut Mérieux	-	-
Mérieux Université	1	-
Oxford Biomedica	24	243
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	25	247

AU 30/06/2025 (EN MILLIERS D'EUROS)	PRODUITS	CHARGES
bioMérieux UK Ltd (1)	-	13
bioMérieux SA	-	-
Institut Mérieux (2)	-	39
Mérieux Université	-	-
Oxford Biomedica (3)	120	2 292
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	120	2 344

(1) Les charges correspondent aux contrats de prestations de services et de refacturation de personnel conclu entre Transgene, Inc. et bioMérieux UK Ltd.

(2) Les charges correspondent aux contrats de prestations de service rendues par l'Institut Mérieux.

(3) Les produits correspondent au contrat de refacturation de loyer pour l'hébergement de laboratoires de contrôle. Les charges correspondent au contrat de prestations de services de production et de contrôles rendus par Oxford Biomedica.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

■ ENGAGEMENTS REÇUS

Engagement de soutien de TSGH

La société mère TSGH s'est engagée à soutenir la Société dans la poursuite de ses activités et à lui fournir, si nécessaire, l'appui financier requis pour honorer ses engagements jusqu'à fin décembre 2026.

Avance en compte courant avec TSGH

Le 20 septembre 2023, la Société a signé une convention d'avance en compte courant avec TSGH pour un montant de 36 millions d'euros, porté à 66 millions d'euros, y compris intérêts capitalisés, par un amendement signé le 27 mars 2024. Le 30 juillet 2024, TSGH a souscrit à une augmentation de capital de Transgene pour un montant de 33 millions d'euros par compensation de la dette de compte courant. Le 27 mars 2025 un second avenant a été signé pour augmenter le montant de l'avance en compte courant de 15 millions d'euros la portant ainsi à 48 millions d'euros. La durée de cette convention initialement prévue pour 24 mois a été prolongée jusqu'au 30 avril 2026. La Société a la capacité d'utiliser ce financement en fonction de ses besoins de trésorerie. TSGH pourra utiliser les sommes avancées pour libérer en tout ou partie la souscription à une augmentation de capital de Transgene. Cette avance en compte courant est rémunérée sur la base de la moyenne mensuelle du taux de Euribor 3 mois augmenté de 1 % l'an, dans la limite du taux maximum fiscalement déductible.

Au 30 juin 2025, la Société a utilisé 28 809 milliers d'euros de cette avance et a constaté des intérêts courus pour un montant de 498 milliers d'euros.

Cession de créance de Crédit d'Impôt Recherche

La Société a signé un contrat de cession de créance de Crédit d'Impôt Recherche pour le CIR 2024 auprès d'un établissement de crédit et n'a plus de créance envers l'État. La Société a ainsi perçu 5 865 milliers d'euros pour le CIR 2024 (représentant un financement à hauteur de 95 %). Ce type de contrat est qualifié de déconsolidant, aucune dette n'est comptabilisée au titre de ce financement reçu. La Société reste cependant responsable des montants déclarés en cas de contrôle fiscal.

■ ENGAGEMENTS DONNÉS

Engagements financiers sur des contrats de sous-traitants

Transgene est engagée dans des contrats avec des sous-traitants. Ces contrats peuvent avoir des effets sur plusieurs exercices comptables. Au 30 juin 2025, la Société estime ses engagements financiers au titre de ces contrats à environ 15,2 millions d'euros en valeur courante. Ce montant d'engagements correspond à la trésorerie restant à décaisser sur les contrats signés à date.

Accords de licence et de collaboration

Dans le cadre d'accords de licence ou d'option sur licence signés avec des tiers, ceux-ci se sont engagés à verser à la Société des paiements d'étapes ou redevances qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes. La Société s'est engagée à l'égard d'un certain nombre de tiers à verser des paiements d'étapes ou redevances dans le cadre d'accords de collaboration ou de licences, qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société conduit ses activités exclusivement en recherche et développement clinique de produits d'immunothérapie, dont aucun n'est actuellement commercialisé. Ses activités sont localisées pour l'essentiel en France. La Société a donc décidé de ne retenir qu'un secteur pour l'établissement et la présentation de ses comptes.

VENTILATION DES ACTIFS
ET PASSIFS PAR ÉCHÉANCE

AU 30/06/2025 ACTIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT NET	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
Immobilisations financières	954	-	954
Clients	932	932	-
Crédit d'Impôt Recherche	4 365	-	4 365
État, TVA et autres collectivités	779	779	-
Personnel et comptes rattachés	554	554	-
Charges constatées d'avance	1 714	1 666	48
Subventions à recevoir	36	36	-
Autres créances	975	975	-
TOTAL DES ACTIFS PAR ÉCHÉANCE	10 308	4 941	5 367

AU 30/06/2025 PASSIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT NET	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Fournisseurs	6 665	6 665	-	-
Avances conditionnées	1 758	-	1 758	-
Avance en compte courant	29 307	29 307	-	-
Provisions	250	250	-	-
Engagements de retraites	2 668	123	1 253	1 292
Dettes sociales et fiscales	3 495	3 371	124	-
Produits constatés d'avance	448	448	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS PAR ÉCHÉANCE	44 591	40 164	3 135	1 292

INSTRUMENTS FINANCIERS

AU 30/06/2025 (EN MILLIERS D'EUROS)	ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	CRÉANCES, DETTES, EMPRUNTS, AU COÛT AMORTI	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU
ACTIFS FINANCIERS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 772	-	-	16 772	16 772	1
Autres actifs courants	-	-	-	-	-	
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	
Créances clients	-	932	-	932	932	
Actifs financiers	210	744	-	954	954	2
Autres actifs non courants	-	-	-	-	-	
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	16 982	1 676	-	18 658	18 658	
PASSIFS FINANCIERS						
Passif de location, part à long terme	-	-	-	-	-	
Avance en compte courant d'associé	-	-	-	-	-	
Avances conditionnées	-	1 758	-	1 758	1 758	3
Passifs financiers non courants	-	1 758	-	1 758	1 758	
Passif de location, part à court terme	-	-	-	-	-	
Avance en compte courant d'associé	-	28 809	-	28 809	28 809	3
Intérêts avance en compte courant	-	498	-	498	498	2
Passifs financiers courants	-	29 307	-	29 307	29 307	
Fournisseurs	-	6 665	-	6 665	6 665	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-	37 730	-	37 730	37 730	

Conformément à la norme IFRS13, les instruments financiers sont présentés en 3 niveaux, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement à savoir des données dérivées de prix.
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La société mère TSGH s'est engagée à soutenir la Société dans la poursuite de ses activités et à lui fournir, si nécessaire, l'appui financier requis pour honorer ses engagements jusqu'à fin décembre 2026.

2.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2.1 ■ FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2025

■ TG4050 : VACCIN THÉRAPEUTIQUE INDIVIDUALISÉ CONTRE LE CANCER REPOSANT SUR DES NÉOANTIGÈNES

■ ASCO 2025 : TOUS LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE PHASE I SONT ATTEINTS AVEC TG4050, PREMIER TRAITEMENT INDIVIDUALISÉ ISSU DE LA PLATEFORME MYVAC® – 100 % DE SURVIE SANS RÉCIDIVE¹ APRÈS AU MOINS DEUX ANS.

Transgene a présenté des données positives de la partie Phase I randomisée de son étude de Phase I/II en cours dans plusieurs pays ([NCT04183166](#)). Elles ont été communiquées lors d'une présentation orale à la conférence annuelle de l'**American Society of Clinical Oncology** (ASCO 2025, voir [communiqué de presse](#)). **TG4050** est évalué en monothérapie en situation adjuvante dans le traitement des cancers de la tête et du cou HPV négatifs ou HNSCC.

- Tous les patients traités avec TG4050 étaient toujours en **rémission clinique et sans récurrence après au moins deux ans** (médiane de suivi de 30 mois) apportant une **preuve de principe clinique**. TG4050 a aussi induit des **réponses immunitaires T spécifiques et durables, 24 mois après le début du traitement**.
- De plus, tous les **objectifs de l'étude ont été atteints** (y compris la sécurité et la faisabilité). **De nouvelles données immunologiques de l'étude de Phase I seront présentées lors d'une conférence scientifique au quatrième trimestre 2025. Elles apporteront des informations supplémentaires sur les caractéristiques (phénotypage) des réponses immunitaires spécifiques des néoantigènes sélectionnés chez ces patients. Par ailleurs, Transgene prévoit de communiquer sur le suivi à trois ans des patients de l'essai de Phase I au premier semestre 2026.**

Fort de ces données positives de Phase I présentées à l'ASCO et des nouvelles données immunologiques qui seront communiquées au quatrième trimestre 2025, Transgene étudie les différentes stratégies réglementaires envisageables pour faire **accélérer le développement** de TG4050 et rendre accessible le plus rapidement possible TG4050 aux patients atteints HNSCC.

■ PARTIE PHASE II EN COURS : ÉTAPES IMPORTANTES EN 2026 ET 2027.

La première sélection des patients (initial patient screening) est désormais terminée dans la partie Phase II randomisée de l'étude de Phase I/II évaluant TG4050 ([voir communiqué de presse](#)).

La fin de la randomisation de tous les patients de la partie Phase II est attendue d'ici la fin de l'année 2025.

Les premières données d'immunogénicité et les données préliminaires d'efficacité de la partie Phase II de l'étude sont attendues respectivement au deuxième semestre 2026 et au quatrième trimestre 2027.

1. *Survie sans récurrence : absence de réapparition de la maladie – disease-free survival – ou de décès, toutes causes confondues*



■ POTENTIELLE ACCÉLÉRATION POUR LA PLATEFORME MYVAC® DANS LES TUMEURS SOLIDES OPÉRABLES

La plateforme *myvac*® de vaccin thérapeutique individualisé pourrait être appliquée à d'autres types de cancers solides, pour lesquels le besoin médical reste important.

En parallèle du plan de développement dans le HNSCC, Transgene prépare un **nouvel essai de Phase I** dans une deuxième indication **au stade précoce de la maladie** dont le lancement interviendra dès que les conditions nécessaires seront réunies.

■ AUTRES ACTIFS BASÉS SUR DES VECTEURS VIRAUX

■ BT-001 (VIRUS ONCOLYTIQUE — ADMINISTRATION PAR VOIE INTRATUMORALE) : PRÉSENTATION DE NOUVELLES DONNÉES DE L'ÉTUDE DE PHASE I/II À L'ESMO 2025

Transgene et BioInvent présenteront un poster sur des nouvelles données issues de la partie Phase I ([NCT04725331](#)) de l'étude en cours évaluant BT-001, un virus oncolytique armé exprimant un anticorps monoclonal anti-CTLA4 en combinaison avec la thérapie anti-PD-1 de MSD, KEYTRUDA® (pembrolizumab)², lors de la conférence annuelle de la **Société européenne d'oncologie médicale** (ESMO 2025 - voir [communiqué de presse](#)). L'abstract sera disponible sur le site internet de l'ESMO le 13 octobre 2025 à 00h05.

Des données préliminaires (présentées à l'ESMO 2024) ont montré que BT-001 était bien toléré, avec des événements indésirables limités et sans toxicité de nature à limiter le processus d'escalade de dose. En monothérapie, BT-001 a montré une réduction de lésions injectées chez des patients atteints de tumeurs solides avancées.

En combinaison avec pembrolizumab, BT-001 a montré des premiers signes d'efficacité avec des réponses partielles observées chez des patients atteints de mélanome avancé en rechute ou n'ayant pas répondu aux traitements précédents, ainsi que des patients souffrant de léiomyosarcome.

Transgene et BioInvent explorent de nouvelles opportunités de développement clinique pour BT-001 administré par voie intratumorale, en collaboration avec des cliniciens.

■ TG4001 (VACCIN THÉRAPEUTIQUE HPV16)

Lors du congrès de l'ASCO 2025, Transgene a présenté un poster (disponible [ici](#)) sur les données de l'essai de Phase II randomisé de TG4001 en combinaison avec avelumab, dans un sous-groupe de patientes atteintes d'un cancer du col de l'utérus.

Transgene envisage actuellement de potentielles opportunités de partenariat afin de déterminer la meilleure stratégie pour la suite du programme.

2. KEYTRUDA® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme LLC (MDS), filiale de Merck & Co., Inc., Rahway, NJ, USA



■ TG6050 (VIRUS ONCOLYTIQUE – ADMINISTRATION PAR VOIE INTRAVEINEUSE)

L'essai de Phase I *Delivir* ([NCT05788926](#)) en escalade de dose, évaluant TG6050 administré par voie intraveineuse, a inclus 22 patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules avancé en rechute après les traitements de référence.

TG6050 a montré une bonne tolérance en monothérapie, sans apparition de nouveaux signaux de sécurité. Cependant, l'analyse des données préliminaires d'efficacité et des données translationnelles n'a pas montré de signal d'efficacité clair dans le contexte d'une administration par voie intraveineuse dans cette indication. Les inclusions des patients dans l'essai de Phase I sont terminées et la Société évalue les prochaines étapes de développement clinique pour la poursuite de ce programme.

■ GOUVERNANCE : SIMONE STEINER A REJOINT TRANSGENE EN TANT QUE DIRECTRICE DES OPÉRATIONS TECHNIQUES ET EMMANUELLE QUILÈS EN TANT QU'ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Simone Steiner a rejoint Transgene en avril 2025 en tant que **Directrice des opérations techniques** (Chief Technical Officer – CTO) et membre du Comité Exécutif (voir [communiqué de presse](#)). Sa solide expertise dans le domaine des thérapies cellulaires de type CAR-T et TCR constitue un atout majeur dans **l'optimisation de la production des immunothérapies issues de la plateforme myvac®**, en mettant l'accent sur l'évolutivité, la productivité et l'efficacité.

Par ailleurs, le 9 juillet 2025, le Conseil d'administration a nommé **Emmanuelle Quilès en qualité d'administratrice indépendante**. Emmanuelle apporte 25 années d'expérience dans des fonctions de direction stratégique au sein de l'industrie pharmaceutique internationale (Johnson & Johnson, Wyeth, Pfizer, ainsi que sa propre start-up biotech, Harmonium). Elle succède à Philippe Archinard qui a quitté le Conseil d'administration (voir [communiqué de presse](#)).

2.2 ■ RÉSULTATS FINANCIERS

■ PRODUITS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente les produits opérationnels du premier semestre 2025, en comparaison avec ceux du premier semestre 2024 :

(EN MILLIONS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Revenus de collaboration de recherche et développement	0,1	-
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	0,1	-
Crédit d'Impôt Recherche	4,4	3,2
Subventions de recherche et développement	-	-
Autres produits	0,1	0,1
TOTAL DES AUTRES PRODUITS	4,5	3,3
TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS	4,6	3,3

■ CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») se sont élevées à 17,9 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 15,4 millions d'euros sur la même période en 2024.

Le tableau suivant détaille les dépenses de recherche et développement par nature de charge :

(EN MILLIONS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de personnel	6,7	5,9
Paiements en actions	0,2	0,1
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	0,4	0,6
Dépenses externes	6,4	4,0
Dépenses de fonctionnement	3,5	3,2
Dotations aux amortissements et provisions	0,7	0,6
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	17,9	15,4

L'augmentation des dépenses de recherche et développement reflète l'avancement de la partie Phase II en cours de l'essai clinique évaluant TG4050 dans les cancers de la tête et du cou.

Les dépenses de personnel affecté à la R&D (salaires, charges et dépenses associées) se sont élevées à 6,7 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 5,9 millions d'euros au premier semestre 2024.

La charge des paiements en actions s'élève à 0,2 million d'euros au premier semestre 2025 contre 0,1 million d'euros au premier semestre 2024.

Le tableau suivant détaille les frais généraux par nature de charge :

(EN MILLIONS D'EUROS)	30/06/2025	30/06/2024
Dépenses de personnel	1,8	2,1
Paievements en actions	0,3	0,1
Honoraires et frais de gestion	1,3	1,0
Autres frais généraux	0,4	1,4
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
FRAIS GÉNÉRAUX	3,8	4,6

La diminution des frais généraux s'explique principalement par l'absence, en 2025, de la rémunération exceptionnelle versée en 2024 pour un montant de 0,3 million d'euros, ainsi que par la fin du versement des indemnités liées à la décision de la Société de mettre un terme à ses activités dans les maladies infectieuses, ayant conduit à la fermeture de son site de Lyon.

■ RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une perte de 2,2 millions d'euros au premier semestre 2025, contre un résultat nul sur la même période en 2024 s'expliquant notamment par l'augmentation des pertes de change du fait de la dépréciation du dollar américain depuis le début de l'exercice.

■ RÉSULTAT NET

La perte nette globale est de 19,3 millions d'euros au premier semestre 2025, contre une perte de 16,5 millions d'euros sur la même période en 2024.

La perte nette par action ressort à 0,15 euro au premier semestre 2025, contre 0,16 euro par action au premier semestre 2024.

■ INVESTISSEMENTS

Les investissements corporels et incorporels (nets de cessions) sont nuls au premier semestre 2025 contre 1,8 million d'euros au premier semestre 2024.

■ LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 juin 2025, Transgene disposait de 16,8 millions d'euros de trésorerie et autres actifs financiers courants, contre 16,7 millions d'euros au 31 décembre 2024.

La convention d'avance en compte courant conclue avec TSGH en septembre 2023 a été amendée le 27 mars 2024 puis le 27 mars 2025. L'avance s'élève à 48 millions d'euros, y compris intérêts capitalisés. Au 30 juin 2025, la Société a utilisé 28,8 millions d'euros.

La société mère TSGH s'est engagée à soutenir la Société dans la poursuite de ses activités et à lui fournir, si nécessaire, l'appui financier requis pour honorer ses engagements jusqu'à fin décembre 2026.

■ CONSOMMATION DE TRÉSORERIE NETTE

La consommation de trésorerie* de Transgene s'est élevée à 18,8 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 20,4 millions d'euros sur la même période en 2024.

*La consommation de trésorerie est la somme des flux de trésorerie net des activités opérationnelles, des activités d'investissement et des activités de financement hors produit d'émission d'actions et hors avance en compte courant / cession d'autres actifs financiers liés à l'actionnaire majoritaire. Elle n'inclut pas les effets des écarts de change.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ



2.3 ■ PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Ces informations sont disponibles dans la note 19 des comptes semestriels 2025 publiés dans le présent rapport.

2.4 ■ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La société mère TSGH s'est engagée à soutenir la Société dans la poursuite de ses activités et à lui fournir, si nécessaire, l'appui financier requis pour honorer ses engagements jusqu'à fin décembre 2026.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2025

KPMG SA
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim

Grant Thornton
*Membre français de Grant
Thornton International*
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Transgene S.A. Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Les commissaires aux comptes

Schiltigheim et Lyon, le 16 septembre 2025

KPMG S.A.
Stéphane Devin
Associé

Grant Thornton
*Membre français de Grant
Thornton International*
Jean Morier
Associé

4.



ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Transgene et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Alessandro Riva

Président-Directeur général